

BILAN INCENDIE CAMBRAI

Résultats d'analyse de la qualité de l'air

Dans la matinée du mercredi 26 avril 2023, un incendie s'est déclaré rue de Solesmes à Cambrai (59). Des panaches de fumées ont été émis. Atmo Hauts-de-France a été sollicité par les services de l'Etat pour réaliser des mesures dans l'air environnant. Voici les conclusions.

Résumé de l'évènement

Le début de l'incendie a démarré rue de Solesmes à Cambrai, au sein de l'entreprise Label Italia qui fabrique des produits alimentaires. Le feu s'est propagé dans un entrepôt, appartenant à une PME spécialisée dans le chauffage, l'entreprise Hernoult. 30 sapeurs-pompiers ont été dépêchés sur place et ont maîtrisé le plus gros de l'incendie avant le début d'après-midi. Néanmoins, le feu a continué à couvrir jusque dans la nuit.



Crédit photo : © Atmo

Stratégie d'intervention d'Atmo

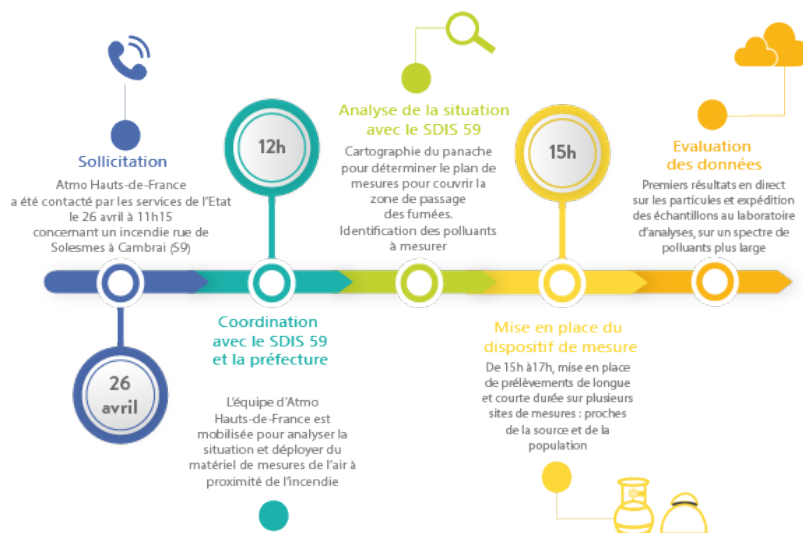
Dans le cadre de notre dispositif d'urgence, la préfecture du Nord a sollicité Atmo Hauts-de-France vers 11h pour évaluer l'impact éventuel de cet accident sur la qualité de l'air.

Mobilisation du dispositif d'urgence d'Atmo Hauts-de-France

Echange avec les services de l'Etat et le SDIS 59 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour connaître l'état de la situation, et l'évolution du panache de fumée.

Analyse de l'impact sur la qualité de l'air grâce à la modélisation. Le panache émanant de l'incendie s'est déplacé vers l'Ouest couvrant la ville de Cambrai.

Intervention des techniciens d'Atmo Hauts-de-France, de 15h à 17h, pour la mise en place de sites de prélèvement à proximité de l'incendie.



ZOOM sur le dispositif d'urgence d'Atmo Hauts-de-France

C'est un programme régional mutualisé, d'évaluation de l'impact d'un incident/accident sur la qualité de l'air. Il a été mis en place pour les Installations Classées Protection de l'Environnement (besoin réglementaire : [arrêté 2021 post Lubrizol](#)) mais aussi dans un objectif d'intérêt général afin d'accompagner les parties prenantes et informer la population. Dans ce programme, Atmo Hauts-de-France collabore avec tous les acteurs de la gestion de crise aux différentes échelles territoriale : Préfectures, les 5 SDIS, de la région, la DREAL. Pour en savoir plus sur le dispositif : <https://www.atmo-hdf.fr/article/dispositif-durgence>

Moyens de mesures déployés



Crédit photo : © Atmo

Atmo Hauts de France ne dispose pas de stations de mesures dans la zone concernée. Des moyens de mesures mobiles ont donc été déployés sur 5 zones fréquentées et habitées, situées à moins de 500 mètres de l'incendie. 4 sites étaient situés sous le panache et un 5ème site en dehors du panache, comme référence témoin.

- **5 canisters** (bonbonnes métalliques sous vide permettant de prélever l'air) sur des durées de 30 minutes. Ces outils permettent d'analyser un spectre de polluants plus large. Les résultats analysés en laboratoire ont pu être exploités par Atmo Hauts-de-France, dès le vendredi 28 avril.
- **4 micro-capteurs de type Kunak** ont permis de délivrer en direct des données, notamment sur les COV et les particules (PM10 PM2.5.)

Etant donné l'atténuation de l'incendie, la préfecture a mis fin au dispositif à 17h15.

Résultats

Les particules

La mesure des particules PM2,5 effectuée sur les 4 sites autour de l'incendie ne met pas en évidence de concentrations élevées. Le site de la rue de la Grande Justice (Site 9) montre des concentrations légèrement plus importantes dont deux pics de courte durée à 15h et 17h30 mais dans l'ensemble, les mesures sont très proches de celles du site de référence du cimetière (Site 8). Elles sont identiques de celles de nos stations fixes les plus proches de Saint-Quentin et Cartignies.

Les Composés Organiques Volatiles

Les mesures des micro-capteurs enregistrées au plus près de l'incendie (Site 7) montrent des concentrations plus élevées dès la mise en marche du capteur avec une valeur de 400 ppb. Ces valeurs décroissent ensuite rapidement jusque 15h30 environ pour se stabiliser vers 100 ppb. Les autres sites, notamment celui situé à proximité de l'Ephad (Site 1) montrent des concentrations faibles (10 à 20 ppb). Sur le site 9, on ne voit pas de hausse particulière de la concentration. Le panache serait donc resté très unidirectionnel sans se disperser latéralement et présente une dispersion spatiale rapide.



Le site le plus exposé (Site 7) montre donc des concentrations supérieures au niveau de fond ambiant (mesures des autres sites) mais qui restent modérées. Surtout, cette surexposition est limitée dans l'espace puisqu'elle n'est pas détectable à 200 mètres du sinistre. L'analyse des canisters révèle la présence de quelques hydrocarbures aliphatiques classiques (éthane, propane, éthylène) à de faibles concentrations. La présence de quelques dérivés du benzène est à noter sur le site de l'Ephad à des concentrations comprises entre 2 et 5 µg/m³, donc peu importantes. Toutes les concentrations sont très largement inférieures aux seuils toxicologiques de référence. Une recherche approfondie a été demandée pour la recherche de composés de la famille des fréons. 28 composés ont été détectés avec des niveaux très faibles, dont aucun ne dépasse les seuils de toxicité.

Globalement, les niveaux mesurés en polluants entre 15h et 17h sous le panache sont restés faibles. Il faut cependant signaler que les émanations dues à l'incendie étaient déjà atténuées à l'heure où les mesures ont été réalisées.

L'exposition de la population est restée sous les seuils de toxicité pendant la période de mesure.



ZOOM sur l'effet des polluants mesurés

COV : En concentration importante, les Composés Organiques Volatiles ont des effets néfastes sur la santé (irritations des yeux, des muqueuses des voies respiratoires, troubles cardiaques et du système nerveux, céphalées, nausées...) et certains COV sont cancérigènes (benzène...), d'autres sont toxiques pour la reproduction ou mutagènes en chronicité.

Particules fines : Elles peuvent irriter et altérer la fonction respiratoire. Certaines particules ont des propriétés mutagènes et cancérigènes du fait de leur propension à absorber des polluants et les métaux lourds.